

Poitiers, le 23 mai 2023



Rencontres dans le canton de Chasseneuil-du-Poitou

Alain PICHON, Président du Département de la Vienne, accompagné de Pascale GUITTET et Claude EIDELSTEIN, Conseillers Départementaux du Canton de Chasseneuil-du-Poitou,, ont rencontré, ce jour, le personnel du lieu de Vie "La Vie devant soi", de l'épicerie sociale "En toutes saisons" à Chasseneuil-du-Poitou ainsi que le personnel de l'EPHAD Les Tamisiers à Montamisé.

➤ **Lieu de Vie "La Vie devant soi" - Chasseneuil-du-Poitou**

Crée en 1997 par l'association La Vie devant soi, le lieu de vie accueille des enfants présentant des troubles psychiatriques et/ou du comportement. Il peut accueillir jusqu'à 7 enfants de 6 à 21 ans. Depuis 2015, le lieu bénéficie d'un agrément Protection Maternelle et Infantile qui permet l'accueil de jeunes enfants. Le lieu de vie est devenu un lieu d'accueil intermédiaire pour des jeunes enfants qui ne peuvent plus être accueillis dans des familles d'accueil et structures de soins.

Au sein de la structure, ils bénéficient **d'un accompagnement personnalisé et sont encadrés par une équipe de sept professionnels, deux responsables et cinq éducateurs**, pour apaiser leurs angoisses et troubles du comportement, dans un cadre sécurisant, avec des méthodes innovantes.

En 2020, l'association a décidé de faire une formation « Snoezelen » afin de proposer des pratiques différentes aux enfants. L'approche Snoezelen est une démarche d'accompagnement, un positionnement d'écoute et d'observation basée sur des propositions de stimulation et d'exploration sensorielle. Deux types d'accompagnements sont ainsi proposés dans la structure : un premier totalement intégré au sein de leur quotidien dans le lieu de vie et un deuxième avec des séances dispensées dans une salle dédiée, en partenariat avec des structures extérieures.

L'association travaille aussi avec les enfants sur l'estime de soi et le rapport au corps. L'association s'est mise en relation avec une portraitiste afin de réaliser le portrait des enfants mais aussi les encourager à réaliser leur autoportrait afin de présenter une exposition.

L'association a pour projet d'agrandir et restructurer les locaux pour les adapter aux besoins, sans modifier la capacité d'accueil.

➤ **Épicerie Sociale "En toutes saisons" - Chasseneuil-du-Poitou**

Depuis octobre 2001, l'association "En toutes saisons" collecte et distribue des denrées alimentaires et des produits de première nécessité aux personnes démunies résidant à Chasseneuil-du-Poitou. Le bureau de l'association est composé de 6 membres bénévoles. Les bénévoles de l'association assurent la gestion de l'épicerie sociale et la gestion d'un local de vêtements de seconde main.

Les membres de l'association sont également présents pour être à l'écoute des bénéficiaires, pour les orienter en cas de besoin vers des structures adaptées, et rompre l'isolement de ces personnes. Chaque année l'association participe à la collecte départementale de la Banque Alimentaire, au marché de Noël de la commune pour récolter des vêtements, au Téléthon, au recensement des besoins d'équipements informatiques en collaboration avec l'association Chasseneuil Solidarité Numérique (matériel reconditionné).

L'association est soutenue par le Département de la Vienne et a bénéficié d'une subvention de 1000€ en 2023. L'épicerie sociale bénéficie également de la subvention via la plateforme Agrilocal depuis 2020 avec 625 euros attribués en 2022 et 2023.

➤ **EHPAD Les Tamisiers – Montamisé**

La Maison de Retraite « Les Tamisiers » a ouvert en août 1988, elle est devenue un EHPAD le 1er avril 2002. L'établissement dispose de 45 places d'hébergement permanent, une place d'hébergement temporaire et six places dans une unité de vie protégée dit "Petit Logis" pour accueillir des résidents atteints de la maladie d'Alzheimer ou de troubles apparentés. Il possède également un pôle d'activités et de soins adaptés (PASA) dit "Oasis" permettant d'accueillir 14 résidents atteints de la maladie d'Alzheimer ou de troubles apparentés pour favoriser la préservation de l'autonomie à travers un accompagnement adapté. Les résidents peuvent ainsi déambuler en toute sécurité dans des espaces dédiés.

Un Contrat Pluriannuel d'Objectifs et de Moyens (CPOM) a été signé en avril 2002, pour la période 2002-2007. Le CPOM a été renouvelé pour les périodes 2007-2012 et 2018-2023.

L'établissement est partiellement habilité à l'aide sociale pour 8 places soit un financement estimé à 59 130€ par le Département de la Vienne pour l'année 2023. Par ailleurs, **37 résidents sont bénéficiaires de l'Allocation Personnalisée d'Autonomie (APA) en 2023 soit 136 994 € octroyés par le Département de la Vienne** pour permettre aux personnes les plus démunies d'accéder à ce type d'hébergement en réduisant leur reste à charge.

L'EHPAD entretient sa volonté de s'ouvrir vers l'extérieur pour le bien-être de ses résidents et s'inscrit pleinement dans la vie de la commune de Montamisé en participant à divers projets.